

## Glossaire

---

**Action de capitalisation** : type d'action dont le revenu perçu par le Fonds est conservé par ce dernier.

**ACD (Authorised Corporate Director)** : HSBC Global Asset Management (UK) Limited, l'Administrateur autorisé de la Société.

**Géré activement** : lorsque le gestionnaire du fonds utilise son expertise pour choisir les investissements qui permettront d'atteindre les objectifs du fonds.

**Frais annuels** : taux plafonné versé à la Société de gestion, conformément au prospectus.

**Notation de crédit moyenne** : une mesure regroupant les notations de crédit des titres d'un portefeuille en une seule notation. Chaque titre d'un portefeuille se voit attribuer une « notation d'indice » qui est une moyenne prudente des fournisseurs : Notations S&P, Fitch, Moody's et souveraines. Si un fournisseur ne dispose pas d'une notation pour un titre donné, la notation la plus basse est retenue. La notation moyenne ne comprend pas les titres notés NR ou NA. Les notations de fonds et de référence moyenne ne comprennent pas les sûretés liquides libellées en USD ou les contrats de change à terme en USD.

**Bêta** : mesure historique de la volatilité servant à mesurer les mouvements d'un fonds par rapport à son indice de référence (c.-à-d. un Indice).

**Indice de marché large**: L'indice de marché large est indiqué à des fins de suivi comparatif/extra-financières. L'indice de marché large n'a pas été optimisé vis-à-vis des facteurs de durabilité et comprend des titres qui ont été exclus de l'indice de référence.

**Obligation(s)** : prêt, généralement alloué à une société ou un État, qui génère des intérêts.

**Contrats à terme sur indice obligataire** : contrat stipulant que le détenteur convient d'acheter un indice obligataire à un prix particulier à une date future donnée.

**Organisme de placement collectif** : fonds auquel plus d'une personne contribue dans l'objectif d'accroître la valeur de son investissement ou de percevoir le revenu d'un investissement collectif. Un gestionnaire de fonds investira l'argent mis en commun dans un ou plusieurs types d'actifs, tels que les actions, les obligations et les biens immobiliers.

**Note des revenus circulaires** : Pourcentage moyen pondéré des revenus circulaires de toutes les participations du portefeuille

**Pourcentage de revenus circulaires > 20 %** : Pourcentage d'actifs sous gestion pour lesquels les revenus circulaires des sociétés dépassent 20 %

**Répartition des revenus circulaires** : Pourcentage des revenus circulaires du portefeuille global provenant de chacun des quatre profils d'entreprise

**Pourcentage de revenus circulaires** : Pourcentage d'actifs sous gestion pour lesquels les sociétés ont des revenus circulaires

**Notation de crédit** : évaluation du risque de crédit d'une société, d'un État ou d'une autre organisation. Elle vise à mesurer la probabilité que l'émetteur d'une obligation puisse continuer à payer les intérêts et à rembourser l'argent qui lui a été prêté.

**Marchés développés** : pays dont les revenus sont relativement élevés et dont l'économie est bien établie.

**Duration** : mesure du temps exprimée en années qu'il faut à un investisseur investissant dans une obligation pour récupérer le montant qu'il a payé pour l'obligation à partir de ses paiements d'intérêts. Elle donne une indication de l'ampleur des fluctuations potentielles des cours des obligations si les taux d'intérêt fluctuent.

**Marchés émergents (ME)** : pays qui accomplissent des progrès de développement, comme en témoignent généralement l'évolution des marchés financiers, l'existence d'une certaine forme de place boursière et d'un organisme de réglementation.

**Contrats à terme** : contrat financier obligeant l'acheteur à acquérir un actif (ou le vendeur à céder un actif), tel qu'une matière première physique ou un instrument financier, à une date et un prix futurs prédéterminés.

**Croissance** : accroissement de la valeur des investissements.

**Obligation d'État ou gilt** : prêt accordé à un gouvernement national contre le paiement régulier d'un montant (appelé coupon) et la promesse que l'investissement initial (principal) sera remboursé à une date donnée. Les gilts sont des prêts accordés au gouvernement britannique.

**Fonds spéculatifs** : fonds d'investissement qui met en commun l'argent des investisseurs et investit dans une variété d'actifs, souvent au moyen de stratégies d'investissement complexes et de techniques de gestion du risque.

**Couverture** : utilisation des investissements de type dérivé comme moyen de réduire le risque.

**Obligation à haut rendement** : obligation qui génère un taux d'intérêt plus élevé, mais dont la notation de crédit est inférieure à « investment grade ».

**IMMFA** : HSBC est membre de l'Institutional Money Market Funds Association, l'association professionnelle représentant le secteur des fonds monétaires européens.

**Revenu** : argent généré par un fonds, tel que les intérêts d'une obligation ou les dividendes d'une action, qui peut être versé à ses investisseurs ou remboursé au fonds et réinvesti.

**Action de capitalisation** : type d'Action dont le revenu perçu par le Fonds vous est versé.

**Ratio d'information** : mesure du rendement ajusté au risque d'un fonds par rapport à son indice de référence.

**Investment Grade** : notation de crédit qui indique que l'émetteur d'une obligation a un risque relativement faible de ne pas être en mesure d'effectuer les paiements d'intérêts et de rembourser l'argent dû.

**LIBOR + Spread (Incl. IRS)** : les rendements sont calculés en excluant les contrats à terme et en incluant l'effet de l'IRS. Les rendements IRS utilisent le coupon pour la branche fixe et le taux variable pertinent à la dernière date de réinitialisation pour la branche flottante.

**Échéance** : période de temps pendant laquelle une obligation ou un gilt demeure en circulation avant que le prêt initial et tout intérêt final soient remboursés au prêteur.

**Notation de crédit minimale** : recourt à la notation minimale de S&P, Fitch et Moody's. La notation de fonds et de référence agrégée ne comprend pas les titres notés NR ou NA.

**Valeur nette d'inventaire (VNI)** : valeur des actifs d'un fonds moins les passifs dudit fonds. La VL tient compte de tout ajustement de swing pricing (« prix ajusté ») (le cas échéant).

**Montant des frais courants** : indication de ce que coûte un investissement dans un fonds. Il comprend les commissions versées à l'ACD et les autres frais d'exploitation.

**Duration ajustée de l'option (Option-Adjusted Duration, OAD)** : valeur de duration basée sur la probabilité du rachat anticipé par l'émetteur obligataire.

**Duration de spread ajustée de l'option (Option-Adjusted Spread Duration, OASD)** : estimation de la sensibilité du prix d'une obligation à une variation de 100 points de base (élargissement ou resserrement) de son spread par rapport aux bons du Trésor, compte tenu de la probabilité d'un rachat anticipé.

**Ratio cours sur bénéfiques (C/B)** : prix payé pour une action divisé par les bénéfices annuels par action de la société.

**Titres liés à l'immobilier** : actions de sociétés immobilières qui détiennent, gèrent ou développent des biens immobiliers et sociétés civiles de placement immobilier (Real Estate Investment Trusts, « REIT »), qui sont des sociétés d'investissement possédant des immeubles et des terres.

**Rendement(s)** : l'argent gagné ou perdu sur un investissement.

**Action(s)** : participation de valeur égale dans le fonds d'une société, représentant la propriété partielle de ce fonds, (y compris les actions de plus grande ou plus petite valeur nominale).

**Ratio de Sharpe** : mesure servant au calcul du rendement ajusté aux risques. Ce ratio est devenu la norme du secteur pour ce type de calcul.

**Ratio des frais totaux** : ratio fondé sur les frais d'un exercice. Ce montant peut varier avec le temps.

**L'échéance moyenne pondérée (Weighted Average Maturity, WAM) du fonds** : le nombre moyen de jours jusqu'à l'échéance calculé sur la base de la prochaine date de fixation du coupon pour les obligations à taux flottant, et l'échéance légale finale pour tous les autres instruments. La WAM maximale est de 60 jours.

**Durée de vie moyenne pondérée (Weighted Average Life, WAL) du fonds** : le temps moyen jusqu'à l'échéance calculé sur la base de l'échéance légale finale de tous les instruments, y compris les obligations à taux flottant. Si un fonds ne détient aucun instrument à taux flottant, la WAM et la WAL sont donc égales.

**Volatilité** : mesure de l'ampleur et de la fréquence des fluctuations de la valeur d'un investissement sur une courte période de temps.

**Rendement** : revenu d'un investissement, habituellement exprimé en pourcentage de la valeur de l'investissement.

**Rendement à maturité** : rendement total anticipé d'une obligation si celle-ci est détenue jusqu'à son échéance, hors couvertures stratégiques de risques de change pour les calculs de Portefeuille/d'Indice de référence. Les chiffres sont exprimés en pourcentage.

**Yield to Worst** : rendement potentiel le plus bas qui peut être perçu sur une obligation en l'absence de défaut de l'émetteur, hors couvertures stratégiques de risques de change pour les calculs de Portefeuille/d'Indice de référence. Les chiffres sont exprimés en pourcentage.

**Le rendement courant**: est le rendement total des coupons du portefeuille au moment considéré et l'impact sur le rendement de la couverture du risque de change des sous-jacents non USD en USD.

**Le rendement de la distribution du portefeuille**: est le rendement total des coupons du portefeuille au moment considéré et l'impact sur le rendement de la couverture du risque de change des sous-jacents non USD en USD, en tenant compte de l'effet « pull-to-par » lorsque les obligations sont remboursées à l'avenir.

**La Note problématique clé ESG de MSCI est la moyenne numérique pondérée des scores** des piliers E, S et G de MSCI. Un chiffre plus élevé indique un profil ESG plus favorable selon MSCI.

Les moyennes pondérées des Notes problématiques clés sont agrégées et les notes des entreprises sont normalisées en fonction de leur secteur d'activité. Une fois les contournements pris en compte, la Notation finale ajustée au secteur de chaque société correspond à une note.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la méthodologie de notation ESG de MSCI à l'adresse <https://www.msci.com/esg-and-climate-methodologies>

**Carbone Intensité Les figures** : Les données concernant le carbone des entreprises peuvent souvent être « partiellement divulguées », c'est-à-dire avec une couverture géographique partielle ou des données opérationnelles incomplètes. Trucost\* entreprend des analyses et des recherches pour évaluer les résultats rapportés par l'entreprise. Le modèle exclusif Trucost permet d'estimer les émissions totales et repose sur plus que des données financières déclarées. Lorsque les titres ne sont pas analysés par Trucost, HSBC attribue une valeur de remplacement basée sur le score d'intensité moyen de sociétés similaires. \*Trucost est une division de S&P Global ; elle évalue les risques liés au changement climatique, aux contraintes des ressources naturelles et à d'autres facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Intensité de carbone moyenne pondérée	Description	Description intensité Carbone, exposition du Portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone, exprimée en tonnes de CO2 / millions de dollars américains de chiffre d'affaires.
	Formule	$\sum_n \left( \frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} * \frac{\text{émissions des émetteurs 1 et 2 de l'émetteur}}{\text{revenu de l'émetteur en \$ millions}} \right)$
	Méthodologie	La méthodologie Carbone, les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 sont attribuées en fonction de la pondération du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille), plutôt qu'en fonction de l'approche de l'actionariat. Des valeurs brutes doivent être utilisées.
	<p>Le calcul de l'intensité carbone des obligations d'État a été révisé pour être conforme à la version préliminaire des normes techniques de réglementation pour le SFDR. La méthodologie est désormais la suivante :</p> $\sum_n \left( \frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur actuelle de tous les investissements } (\$m)} \times \frac{\text{Émissions de carbone du pays}_i}{\text{Produit intérieur brut}_i (\$m)} \right)$	